

PRIME DE FIDELISATION LA CGT EXIGE SON VERSEMENT AUX AGENTS DE LA DIRCOFI !

10 000 € pour les fonctionnaires exerçant en Seine-Saint-Denis... Mais pas pour tous

C'était en octobre 2019. Le Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe, en déplacement à Bobigny avec six membres du gouvernement, dévoilait devant des dizaines de caméras un plan de 23 mesures pour soutenir les services publics en Seine-Saint-Denis, dont **une mesure phare : une prime de 10.000 € pour fidéliser les fonctionnaires d'État.**

Le dossier de presse du gouvernement (<https://www.gouvernement.fr/seine-saint-denis-un-plan-d-action-de-23-mesures-concretes>) précisait à propos de cette prime :



**UNE PRIME DE FIDÉLISATION
POUR LES AGENTS DE 10 000 €**

Dans le courant du premier semestre 2020, une prime de fidélisation de 10 000 euros sera mise en place pour les agents des services déconcentrés de l'État affectés en Seine-Saint-Denis. La prime sera versée en une fois après cinq années de service effectif accomplis dans le département. Elle bénéficiera en particulier aux agents qui sont en première ligne de l'action de l'État, ou qui sont dans des services connaissant des difficultés manifestes en matière de ressources humaines (exemple : policiers, enseignants, agents d'accueil en préfecture, etc.).

Ce n'est finalement que le 25 octobre dernier que le décret et son arrêté d'application ont été publiés.

Mais alors que les agents de la DIRCOFI répondent à tous les critères pour en bénéficier, tant sur le plan des annonces politiques du gouvernement que sur le plan juridique du décret, ils sont finalement exclus de l'arrêté.

Nous réclamons l'application de nos droits !

La CGT estime que cette prime n'est pas une réponse suffisante aux difficultés des agents de la Fonction Publique d'État : le manque de moyens,

les suppressions de postes et les postes vacants, le coût de la vie et des logements indécents en région parisienne, l'éloignement des lieux d'habitation des affectations administratives, les problèmes de transport, le gel du point d'indice... Voilà quelques-unes des principales causes du turn-over important en Seine-Saint-Denis.

Pour autant, la CGT considère que les agents de la DIRCOFI IDF doivent bénéficier de cette prime puisqu'ils répondent à tous les critères.

D'autant plus qu'une autre injustice persiste à la DIRCOFI. Nombre de vérificateurs en sont de leur poche lors des interventions (pas de remboursement des frais de repas pour les Parisiens en intervention à Paris, renoncement de nombreux collègues à utiliser FDD). Gérald Darmanin qui n'avait pas un sou dans sa caisse à Bercy pour nos remboursements du Navigo, a miraculeusement trouvé de quoi prendre en charge à 100% le Navigo des policiers (qui n'est pas un outil de travail les concernant) lorsqu'il est arrivé à place Beauvau.

Ensemble, nous pouvons gagner

La CGT DIRCOFI propose de mettre en place une coordination intersyndicale sur ce sujet pour prendre toutes les initiatives dans l'unité la plus large possible.

Des contacts seront pris dans les jours à venir avec Solidaires et CFDT et nous vous informerons publiquement de l'issue de ces contacts.

Nous proposerons également que tous les agents puissent participer aux initiatives de mobilisation, qu'ils soient syndiqués ou non.

Un arrêté se corrige d'un trait de plume. Il suffit que nos ministres Olivier Dussopt et Bruno le Maire en soit convaincus par une forte mobilisation.

*[Rejoignez la CGT Finances Publiques](#)
NE DITES PLUS "mais que fait la CGT"...
FAITES-LA !*

Contact courriel : cgt.dircofi-idfest@dgfip.finances.gouv.fr